



## FOIRE AUX QUESTIONS :

*Année de la Foi : « Comment vivre de foi pure dans la prière ? »* 1<sup>ère</sup> partie

« Dans l'âme religieuse, le passé et l'avenir ne comptent pas. Le moment présent seul compte, où elle est en communion avec l'infinité de Dieu. » Père Marie-Etienne Vayssière, op.

Vivre dans l'instant présent est une condition essentielle de la prière. Ceux qui pratiquent l'oraison mentale savent combien il est parfois dur de rester dans cet instant où Dieu se livre à nous, où il se fait présent à nous dans la **foi pure**, et où bien souvent nous ne lui répondons que par des distractions ou des pensées importunes qui nous projettent dans le passé ou l'avenir et nous éloignent de sa présence.

C'est que nous avons bien du mal à faire taire cette « folle du logis » qu'est notre imagination, comme l'appelait si justement Thérèse d'Avila. La tradition mystique chrétienne offre pourtant quelques moyens pour la faire taire et pour faciliter ce contact intime avec ce Dieu présent dans le Ciel de notre âme.

### **Capacité de grâce**

Commençons en premier lieu par un peu d'anthropologie chrétienne pour mieux fonder notre propos. **Notre cœur est fait pour Dieu.** On dit qu'il est « *capax Dei* », capacité de Dieu. Il n'y a donc pas d'opposition entre la nature et la grâce, celle-ci ne détruisant pas celle-là, mais la perfectionnant, selon l'adage bien connu du Docteur Angélique. Cependant, la nature ne peut se donner à elle-même la grâce ; elle ne peut la tenir que comme un don gratuit du Père, en vertu des mérites de son Fils Bien-Aimé, Jésus-Christ. Nous ne pouvons qu'accueillir avec gratitude ce que nous ne pouvons obtenir que de la gratuité de l'amour de Dieu. C'est ce que toute la tradition, à la suite de saint Paul, appelle la **justification par la foi**, œuvre de l'Esprit Saint lui-même qui dispose notre volonté au don que Dieu nous fait de Lui, sans toutefois violenter notre liberté qui doit y consentir sans contrainte.

### **Dispositions du cœur**

Appliquons ces principes à la contemplation. On pourrait dire que la vie mystique est l'expérience à la fois de l'immanence - car elle est pour l'homme - et de la transcendance - car elle vient de Dieu - de la présence gracieuse de Dieu en l'homme qui le prie. Autrement dit, l'homme spirituel authentique est celui qui fait une expérience religieuse en prenant conscience de sa relation avec ce Dieu dont il se sait aimé, dans ce contact intime avec les Personnes de la Très sainte Trinité qui habitent en lui. Dieu en effet désire ardemment se communiquer à l'homme et celui-ci peut donc faire l'expérience de la présence divine dans **l'obscurité de la foi**. Une expérience qui sera toujours nécessairement marquée par son caractère de gratuité et donc de passivité sous l'emprise de Dieu.

Est-il pour autant possible d'affirmer qu'aucune disposition ne soit nécessaire pour que nous puissions favoriser ce pur don de la contemplation de Dieu ? Nous laisserons la parole au P. Martin Laird et à son excellent ouvrage : Voyage au pays du silence.

« Il n'y a rien que nous puissions faire pour provoquer son (la contemplation) éclosion, mais il existe d'importantes dispositions sans lesquelles elle a peu de chances d'éclore. [...] » Sainte Thérèse d'Avila exprime cela quand elle écrit : « Je vous montrerai, en outre, que si nous ne pouvons rien pour obtenir cette union elle-même que Dieu réalise en nous, nous pouvons cependant faire beaucoup,

quand nous nous mettons dans les dispositions requises pour que Sa Majesté nous l'accorde. » (*Le Château de l'âme*, V<sup>ème</sup> demeures, ch. 2, Editions du Carmel 2011, Coll. Vie Intérieure, p. 76).

(à suivre)

*Père Jean-Gabriel Rueg, ocd – Prieur du Saint Désert de Roquebrune*